

Conseil Municipal de Langeac

SEANCE DU 5 JUIN 2009 à 20H00

DATE DE LA CONVOCATION : 29 MAI 2009

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

Présents : 18 : Mmes, MM, Marie-Thérèse ROUBAUD, Joseph TORRENT, Daniel BOISSIER, Chantal FARIGOULE, Jean-Louis GUILLEE, Olivier MONTEIL, Sophie DOMAISON, Sandrine VALENTIN, Rémi CHANY, Evelyne ABOULIN, Christian PAILHES, Jacqueline TORRENT, Jean-Pierre MILLE, Nathalie REGNIER, Gérard BEAUD, Claude MASSEBEUF, Michel VIALARD, Georges NOCERA

Représentés : 4 : Valérie GAILLARD par Chantal FARIGOULE
Chantal PRIVAT par Sophie DOMAISON
Michèle BOUCHET par Marie-Thérèse ROUBAUD
Jean-Hervé AMBLARD par Michel VIALARD

Absents : 5 : Sébastien TROUCHON, François HINTERSTEIN, Franck MASSEBOEUF, Agnès LEURENT, Carol-Lina ROCHE-FAGGI

PRESIDENCE DE SEANCE : Madame Marie-Thérèse ROUBAUD

Participaient à la réunion : M. Fabrice PESTRE, Directeur Général Adjoint des Services
M. Vincent MOURY, Responsable des Services Techniques

L'ordre du jour était le suivant :

FINANCES

- 1 - Demande d'acquisition en pleine propriété du Collège du Haut Allier par le Département de la Haute-Loire
- 2 - Avis du Conseil Municipal sur les conditions de cession à la Communauté de Communes du Langeadois de l'emprise de terrain nécessaire à la construction d'une Halle des Sports
- 3 - Information sur les conditions de mise à disposition du Gymnase Pierre-Chany à la Communauté de Communes du Langeadois dans le cadre du transfert de compétences
- 4 - Projet de convention avec la Communauté de Communes du Langeadois sur les modalités d'accès et d'entretien des stations services VTT
- 5 - Proposition d'extension de la délégation consentie au Maire en matière de marchés publics
- 6 - Délibération modificative du budget
- 7 - Proposition d'admission de titres de recette en non valeur
- 8 - Modification de nomenclature du budget eau assainissement
- 9 - Suppression du tarif de vente des disques de stationnement
- 10 - Projet d'adhésion de la Commune à l'Association des Elus pour la Défense du Cévenol et de la ligne Paris-Nîmes

TRAVAUX – URBANISME

- 11 - Décision définitive sur la création d'une ZPPAUP
- 12 - Régularisation de limites de domaine public rue Jules-Ferry
- 13 - Projet d'aménagement de trottoirs Avenue d'Auvergne
- 14 - Projet de remplacement des coffrets de prises électriques au Camping suite à la crue de l'Allier de Novembre 200
- 15 - Information sur un projet de ferme solaire sur le site de Chambaret
- 16 - Projet d'avenant au marché relatif au contrôle sécurité de bâtiments communaux
- 17 - Projet de convention relative à l'enfouissement du réseau France Télécom rue Pierre Sémard
- 18 - Projet de restructuration de l'immeuble 11 Rue Molière
- 19 - Projet d'aménagement du Moulin

CULTURE – VIE SCOLAIRE

- 20 - Information sur le bilan du Festival BD

JEUNESSE ET SPORTS

- 21 - Projet d'acquisition d'un élévateur mobile électro-hydraulique à la piscine

DIVERS

- 22 - Projet de fixation de la journée de solidarité

QUESTIONS DIVERSES : (proposition par le Maire de points urgents à ajouter à l'examen du Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article 18-3 alinéa du règlement intérieur) :

- Délibération modificative du budget
- Serres municipales
- Acquisition d'un Manuscopique

QUESTIONS ORALES : (exposées par les conseillers municipaux conformément aux dispositions de l'article L2121-19 du CGCT et à l'article 6 du règlement intérieur) :

- Groupe « Ensemble avec la Gauche pour un nouveau départ » : Sécurité sur la RD 590 Plaine de Von

OUVERTURE DE LA SEANCE par la Présidente Madame ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire à 20h09

Désignation d'une secrétaire de séance : Madame Chantal FARIGOULE

Lecture par la secrétaire de séance du PV de la séance précédente du 30 Mars 2009

VOTE : Pour : 22

1-Demande d'acquisition en pleine propriété du Collège du Haut Allier par le Département de la Haute-Loire

Présentation par Mme MT ROUBAUD, Maire:

Le Conseil Municipal :

DECIDE de ne pas transférer la Collège du Haut-Allier au Conseil Général de la Haute-Loire

VOTE : Pour : 22

2- Avis du Conseil Municipal sur les conditions de cession à la Communauté de Communes du Langeadois de l'emprise de terrain nécessaire à la construction d'une Halle des Sports.

Présentation par Mme MT ROUBAUD, Maire:

Le Conseil Municipal :

DECIDE de céder gratuitement à la Communauté de Communes du Langeadois le terrain nécessaire à la construction de la future Halle des Sports.

VOTE : Pour : 22

3- Information sur les conditions de mise à disposition du Gymnase Pierre-Chany à la Communauté de Communes du Langeadois dans le cadre du transfert de compétences.

Présentation par Mme MT ROUBAUD, Maire:

Le Conseil Municipal :

EMET le vœu de garder le Gymnase Pierre-Chany propriété communale et envisage le principe d'une exploitation de l'ensemble du Gymnase et de la Halle des Sports

Cette question n'a pas fait l'objet d'un vote

Présents: 19 : Mmes, MM, Marie-Thérèse ROUBAUD, Joseph TORRENT, Daniel BOISSIER, Chantal FARIGOULE, Jean-Louis GUILLEE, Olivier MONTEIL, Sophie DOMAISON, Sébastien TROUCHON, Sandrine VALENTIN, Rémi CHANY, Evelyne ABOULIN, Christian PAILHES, Jacqueline TORRENT, Jean-Pierre MILLE, Nathalie REGNIER, Gérard BEAUD, Claude MASSEBEUF, Michel VIALARD, Georges NOCERA

Représentés : 4 : Valérie GAILLARD par Chantal FARIGOULE
Chantal PRIVAT par Sophie DOMAISON
Michèle BOUCHET par Marie-Thérèse ROUBAUD
Jean-Hervé AMBLARD par Michel VIALARD

Absents : 4 : François HINTERSTEIN, Franck MASSEBOEUF, Agnès LEURENT, Carol-Lina ROCHE-FAGGI

4- Projet de convention avec la Communauté de Communes du Langeadois sur les modalités d'accès et d'entretien des stations services VTT.

Présentation par Mme MT ROUBAUD, Maire:

Le Conseil Municipal :

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer la convention à intervenir avec la Communauté de Communes du Langeadois sur les modalités d'accès et d'entretien de la station service VTT installée au Camping.

VOTE : Pour : 23

5- Proposition d'extension de la délégation consentie au Maire en matière de marchés publics.

Présentation par Monsieur Fabrice PESTRE, DGA, à la demande de Madame le Maire :

Le Conseil Municipal,

MODIFIE le 4° de la délibération du 31 Mars 2008 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire en matière de marchés publics

APPROUVE la délégation du Conseil Municipal au titre de l'article L 2122-22-4 du CGCT.

AUTORISE le Maire à prendre toutes dispositions et signer toutes conventions, contrats et documents de toute nature relatifs à cette question.

VOTE : Pour : 23

6- Délibération modificative du budget.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal :

APPROUVE les modifications du budget principal 2009 suivantes :

Dépenses d'investissement :

Chapitre 23 : Immobilisations en cours

Compte 2315 : installation, matériel et outillages techniques

Programme 71 : centre d'enfouissement : - 50 000 €

Programme 94 : voirie : - 14 000 €

Compte 2312 : Aménagement terrains :

Programme 71 : centre d'enfouissement : + 10 000 €

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

Compte 2182 : Matériel de transport :

Programme 26 : Centre Technique Municipal : + 4.000 € (Acquisition d'un fourgon Master)

Compte 2188 : Autres immobilisations incorporelles

Programme 71 : centre d'enfouissement : + 46 000 € (Acquisition d'un Manuscopique)

Programme 26 : Centre technique Municipal : + 4 000 € (Acquisition d'une machine à peinture routière, d'un atomiseur)

VOTE : Pour : 23

7- Proposition d'admission de titres de recette en non valeur.

Présentation par Monsieur MT ROUBAUD, Maire:

Le Conseil Municipal,

DECIDE l'admission en non valeur des titres de recettes non recouverts à ce jour suivants :

Exercice 2005 une créance : CLSH 25,96 €

Exercice 2006 deux créances : Cantine 321,80 €

une créance : Droits de place 380,00 €

Exercice 2007 une créance : Cantine 98,50 €

VOTE : Pour : 23

8- Modification de nomenclature du budget eau assainissement.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les modifications du Budget Eau et Assainissement suivantes :

- Dépenses de fonctionnement :

o Chapitre 040 : Opération d'ordre - transfert entre sections

▪ C 28138 : Amortissement autres constructions + 19 431,39 €

▪ C 281531 : Réseaux d'adduction d'eau - 5 214,46 €

▪ C 281532 : Réseaux d'assainissement - 14 216,93 €

- Recettes de fonctionnement :

o Chapitre 70 : Ventes de produits

▪ C 70111 : Ventes d'eau aux abonnés + 90 000,00 €

▪ C 70121 : Contre valeur taxe sur conso d'eau - 90 000,00 €

▪ C 70122 : Contre valeur pollution - 46 000,00 €

▪ C 70611 : Redevances assainissement collectif + 46 000,00 €

- Dépenses d'investissement :

o Chapitre 23 : Immobilisations en cours

▪ C 23131 : Travaux AEP - 10 000,00 €

▪ C 23132 : Travaux Assainissement - 281 072,26 €

▪ C 23151 : Travaux AEP + 10 000,00 €

▪ C 23152 : Travaux Assainissement + 281 072,26 €

o Chapitre 040 : Opération d'ordre - transfert entre sections

▪ C 139118 : Autres + 14 290,03 €

▪ C 13913 : Subvention équipement – Département + 387,20 €

▪ C 13918 : Subvention équipement - Autres - 14 677,23 €

▪ C 23132 : Travaux Assainissement - 5 000,00 €

▪ C 23152 : Travaux Assainissement + 5 000,00 €

VOTE : Pour : 23

9- Suppression du tarif de vente des disques de stationnement.

Présentation par Madame MT ROUBAUD, Maire :

Le Conseil Municipal,

CONFIRME la zone bleue en centre ville : Bd Charles de Gaulle, Place Aristide Briand, Rue du Pont, partie de l'Avenue Victor Hugo, Rue Dumas, partie de la rue de la République.

APPROUVE la suppression du tarif de vente des disques de stationnement au prix de 1,50 € / unité.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à modifier éventuellement en ce sens la régie de recettes correspondante.

VOTE : Pour : 23

10 – Projet d'adhésion de la Commune à l'Association des Elus pour la Défense du Cévenol et de la ligne Paris-Nîmes.

Présentation par Madame MT ROUBAUD, Maire :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'adhésion à l'association des élus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris-Clermont-Ferrand-Nîmes et le versement de la cotisation d'un montant de 50 €.

DESIGNE Madame Marie-Thérèse ROUBAUD comme représentante au sein de l'association.

VOTE : Pour : 23

11 – Décision définitive sur la création d'une ZPPAUP.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

CONFIRME la création d'une ZPPAUP dont le périmètre pourrait être limité aux zones UP1 et UP2 et l'inventaire du patrimoine bâti limité aux monuments historiques et aux bâtiments remarquables.

VOTE : Pour : 17
Contre : 5 (S. TROUCHON, C. MASSEBEUF, JH AMBLARD, M. VIALARD, G. NOCERA)
Abstention : 1 (JL GUILLEE)

12 - Régularisation de limites de domaine public rue Jules-Ferry.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le déclassement de partie du domaine public située rue Jules Ferry au droit des parcelles cadastrées section AC n° 622 et 623 sous réserve des conclusions de l'enquête publique préalable.

APPROUVE la cession aux Consorts TESTUD en contrepartie de la prise en charge par ces derniers de l'ensemble des frais liés tant à la procédure de déclassement qu'à la cession de la parcelle de terrain (frais de géomètre, indemnités du commissaire enquêteur, annonces légales, honoraires de notaire...)

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à ordonner l'enquête publique rendue nécessaire ainsi qu'à signer l'acte à intervenir.

VOTE : Pour : 23

13 - Projet d'aménagement de trottoirs Avenue d'Auvergne.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'aménagement d'un trottoir rive gauche de l'avenue d'Auvergne dans le sens sortie de ville depuis la rue Alphonse Daudet jusqu'au giratoire du Viaduc pour un montant de travaux estimé à 35 176,30 € HT soit 47 000 € TTC.

DIT QUE cette somme a été prévue au budget

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à prendre toute initiative pour étudier ce projet, attribuer les travaux conformément aux dispositions du code des marchés publics ainsi qu'à signer les devis ou marchés d'études et de travaux à intervenir.

INVITE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à solliciter toute subvention ou autre financement possible.

VOTE : Pour : 23

14 - Projet de remplacement des coffrets de prises électriques au Camping suite à la crue de l'Allier de Novembre 2008.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avant projet d'éclairage public consistant en le remplacement des coffrets de prises électriques du camping.

DECIDE de confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental des Collectivités Concédantes de l'Electricité et du Gaz de Haute-Loire, auquel la Commune est adhérente.

FIXE la participation de la Commune au financement des dépenses à 14 033,10 € et **AUTORISE** le Maire à verser cette somme dans la caisse du Receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif.

DECIDE d'inscrire à cet effet la somme de 14 033,10 € au budget, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

VOTE : Pour : 23

15 – Information sur un projet de ferme solaire sur le site de Chambaret.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

EMET un avis favorable sur le projet de ferme solaire sur le site de Chambaret

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à réaliser l'étude de préféabilité ainsi qu'à rechercher toute subvention ou autre financement.

VOTE : Pour : 22
Contre : 1 (G. NOCERA)

16 – Projet d’avenant au marché relatif au contrôle sécurité de bâtiments communaux.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

DECIDE de proroger pour une année la mission de contrôle des bâtiments communaux ERP en y incluant l’école primaire Jules Ferry.

AUTORISE le Maire ou l’Adjoint ayant délégation à procéder à une nouvelle consultation de bureaux d’étude.

VOTE : Pour : 23

17 – Projet de convention relative à l’enfouissement du réseau France Télécom rue Pierre Sémard.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le projet d’enfouissement du réseau de communications électroniques rue Pierre Sémard.

AUTORISE le Maire ou l’Adjoint ayant délégation à signer la convention correspondante à intervenir avec France Telecom

VOTE : Pour : 23

18 – Projet de restructuration de l’immeuble 11 Rue Molière

Délibération reportée.

19 – Projet d’aménagement du Moulin.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le projet d’aménagement du Moulin dont le montant estimatif des travaux s’élève au niveau de l’esquisse à 865.245,00 € HT voire 958.395,00 € HT.

AUTORISE le Maire ou l’Adjoint ayant délégation à entreprendre les travaux correspondant, à procéder à l’attribution des travaux conformément au Code des Marchés Publics, à signer les marchés et avenants à intervenir, à solliciter toute subvention ou autre financement possibles.

**VOTE : Pour : 22
Contre : 1 (C. MASSEBEUF)**

20 – Information sur le bilan du Festival BD.

Présentation par Madame MT ROUBAUD, Maire :

21- Projet d’acquisition d’un élévateur mobile électro-hydraulique à la piscine.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l’acquisition d’un élévateur mobile électro-hydraulique pour la piscine estimé à 9000,00 € HT soit 10764,00 € TTC.

AUTORISE le Maire ou l’Adjoint ayant délégation à prendre toute initiative en vue de cette acquisition sous réserve de l’obtention de subventions ou autres financements suffisants qui auront été sollicités

VOTE : Pour : 23

22- Projet de fixation de la journée de solidarité.

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal,

DECIDE fixer cette journée de solidarité le 11 Novembre 2009, en laissant le choix aux agents communaux :

- de travailler ce jour là
- de profiter d’une journée de réduction du temps de travail
- de ne pas travailler en supportant une réduction d’un trentième du salaire mensuel

**VOTE : Pour : 21
Contre : 2 (JH AMBLARD, M. VIALARD)**

23 – Projet de construction de serres municipales.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le principe de la construction de nouvelles serres municipales.

AUTORISE le Maire ou l’Adjoint ayant délégation à prendre toute initiative en ce sens et en particulier à évaluer le coût du projet en sollicitant les devis de travaux et fournitures nécessaires ainsi qu’à solliciter toutes les subventions ou autres financements possibles.

VOTE : Pour : 23

24 – Projet d'acquisition d'un Manuscopique.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'acquisition d'un engin dit Manuscopique au prix de 38.000,00 € HT soit 45.448,00 € TTC affecté en priorité à l'exploitation du Centre d'Enfouissement Technique de Chambaret.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer le devis correspondant ainsi qu'à solliciter toutes subventions ou autres financements possibles.

VOTE : Pour : 23

Questions orales :

Questions orales de la liste « Ensemble avec la Gauche pour un nouveau départ » :

- sur la sécurité sur la RD 590 – Plaine de Von : la Commune sollicitera le Conseiller général en vue de la prise en compte des travaux au titre des Crédits d'Initiatives Locales 2010.

CLOTURE DE LA SEANCE : 23h28